



Option de 2nde
Culture et Pratique
du Théâtre de la Musique et de la Danse
Dossier de positionnement
2026 – 2027

PIECES A JOINDRE A CE DOSSIER :

Bulletins de la classe de Troisième

Avis des professeurs d'EPS/Lettres/Musique-Danse-Théâtre
(pages 2 et 3)

Remplir numériquement SVP

ETAT CIVIL DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE :

☐ F

☐ M

REPRESENTANT LEGAL :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Courriel @ :

Tél :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

CHOIX DE LA DISCIPLINE :

☐ *Musique* ☐ *Danse* ☐ *Théâtre*

Cursus en Conservatoire : ☐ oui ☐ non

Nom de l'établissement artistique (public ou privé) :

Cursus suivi en Classe à Horaires Aménagés (CHAM, CHAD ou CHAT) : ☐ oui ☐ non

Nombre d'années d'études :

Niveau actuel dans la discipline artistique :

Date et signature de l'élève :

Date et signature du Représentant légal :



AVIS DES PROFESSEURS

Candidature à l'enseignement optionnel de 2nde
"Culture et Pratique
du Théâtre de la Musique et de la Danse"



Partie à compléter par l'élève (NOM Prénom) :

En quelques phrases, j'explique pourquoi je candidate à l'enseignement optionnel de
« Culture et Pratique du Théâtre de la Musique et de la Danse »

Partie à compléter par la famille

Parcours artistique de l'élève (détailler)

Partie à compléter par les professeurs

Avis éclairé du **professeur du Collège** de Lettres (pour le théâtre), de Musique ou d'EPS (pour la danse) :

Date, nom et signature du professeur :

Cachet de l'établissement

Avis éclairé du **professeur externe (Conservatoire, cours privés)** de la discipline artistique Musique, Danse ou Théâtre :

Date, Nom et signature du professeur :

Cachet de l'établissement

Ce dossier de positionnement est à envoyer au lycée Dumont d'Urville
AVANT le 28 avril 2026, délai de rigueur
au Secrétariat de scolarité :
scolarite-secondaire.0830053g@ac-nice.fr

Les auditions des candidats se dérouleront sur convocation

pour la danse et la musique le 2 Mai 2026

pour le théâtre le 7 Mai 2026

sur le Site de Toulon du *Conservatoire TPM*

La réponse de la Commission de proposition d'affectation sera communiquée à la direction académique et intégrée à la décision d'affectation en classe de seconde via EDUCONNECT.